

Proposition d'agenda social des partenaires sociaux

1. Agenda autonome des partenaires sociaux

- Gouvernance des groupes de protection sociale : été 2023
- Convention quadriennale AGIRC ARRCO : réunion d'organisation de la négociation à programmer puis négociation en septembre 2023
- Lancement du comité de suivi de l'ANI télétravail
- Lancement du comité paritaire de transposition de l'ANI partage de la valeur
- Diagnostic sur la prévoyance des non- cadres (dans le cadre de l'ANI ATMP)
- Valorisation des parcours syndicaux

2. Autres thématiques de négociations

- Emploi des seniors
- Compte Epargne Temps Universel
- Parcours professionnels, prévention de l'usure professionnelle et accompagnement des reconversions professionnelles, en lien avec les branches

3. Sujets non arbitrés qui feront l'objet de travaux complémentaires

- Assurance Chômage
- Salaires et évolution des grilles de classification